

Bureau de Coordination de la Recherche Clinique (BCRC)

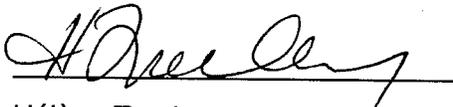
Mémo: Certification des nouveaux appareils

Mardi, 4 août 2015

Lors de l'acquisition d'appareils neufs utilisés en recherche clinique, il n'existe pas de certification lors de la première année d'utilisation puisque c'est un appareil neuf et qu'il est calibré lors de sa fabrication. Par la suite, une certification sera faite annuellement.

Lors de l'acquisition d'appareils usagés, ils devront faire l'objet d'une certification avant d'être utilisés par la recherche clinique.

Cordialement,



Hélène Truchon
Adjointe au Directeur adjoint
Recherche clinique



Annie Tardif
Coordonnatrice de la recherche clinique